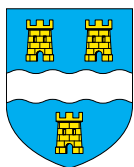


L'ÉCHO DU CHÂTEAU

À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

JUIN 2018 - N°26



Le *Mot* du Maire

Chères habitantes,
chers habitants,

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	1
Communications de la Mairie	2-3
Budget 2018.....	4
De la cannelle à la cardamome en passant par le cumin	5
Mise en place d'échelles pour la petite faune.....	6
Ecrire ou ne pas écrire.....	7
Promenade : les eaux et les noms chantent	8
Le saviez-vous ?	9
L'Allondon, rivière au long cours industriel	10
Mathias Deshusses change de voie	11
La Fête du Polonais avec son concours	12
Donzelle, c'est partout, même aux Baléares.....	13
Deux équipes sur le volley	14
Deux nageuses de Dardagny ...	15
Calendrier et renseignements	16

L'été est presque là, avec en point de mire les vacances méritées par tous. La mairie salue l'arrivée début avril, de notre nouvelle secrétaire, Sonia Monteiro qui succède à Antoinette Sermondade, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Permettez-moi ici publiquement de la remercier pour tout ce qu'elle a donné à la collectivité, son aide quotidienne au secrétaire communal et au maire, surtout les remarques constructives qu'elle ne manquait pas de faire afin de permettre à notre travail d'évoluer. Ceci toujours avec bonne humeur et tact. Elle s'occupera encore des archives communales pendant un certain temps. Je lui souhaite une excellente retraite.

Les travaux à La Plaine engendrent moult problèmes de parking, j'en suis conscient ; la mairie cherche des pistes afin de trouver des solutions provisoires. La grande parcelle 614

(qui va devenir 1368) va être remise en ordre et enherbée à l'automne.

La zone baignade et renaturation située à La Plaine est, je le rappelle, propriété de l'Etat de Genève (Direction générale de la nature et du paysage) et non de la commune. En cas de problèmes avérés, n'appellez pas la mairie, mais directement le 117 (Police secours) pour les incivilités notables et le bruit. Les gardes faunes cantonaux seront également sollicités. Nous avons étendu le mandat de notre société de sécurité à cette zone.

En vous souhaitant un été plein de soleil, je vous adresse mes plus cordiales salutations.

Pierre Duchêne
Maire

Règlement concernant la tranquillité publique (RTP) du 8 août 1956

Art. 10 Tondeuses à gazon et machines à souffler les feuilles mortes

¹ L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit :

- a) de 20 h à 8 h du lundi au samedi ;
- b) le dimanche et les jours fériés.

² L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1^{er} octobre

au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage :

- a) de 20 h à 8 h du lundi au samedi ;
- b) le dimanche et les jours fériés ;
- c) sur les chemins forestiers.

³ Il peut être dérogé à titre exceptionnel et sur autorisation à la restriction d'usage prévue par l'alinéa 2.

Loi sur les chiens (LChiens) du 18 mars 2011

Art. 18 Protection du public, des animaux et de l'environnement

Détenteur

¹ Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse pas lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et à la flore sauvages.

Auxiliaires et promeneurs de chiens

² Ces obligations incombent également à toute personne à qui le détenteur confie son chien.

³ Les personnes qui promènent plus de 3 chiens détenus par des tiers doivent être autorisées par le département.

⁴ Les conditions de cette autorisation sont fixées par voie

règlementaire et portent notamment sur les conditions personnelles à remplir et l'exigence de connaissances en matière de besoins comportementaux des chiens.

Art. 20 Tranquillité publique

Tout détenteur de chien doit prendre les précautions nécessaires pour que celui-ci ne trouble pas la tranquillité publique par ses aboiements ou ses hurlements.

Art. 21 Déjections canines

¹ Il incombe au détenteur d'empêcher son chien de souiller le domaine public, les cultures et les espaces naturels.

² Il doit en particulier ramasser les déjections de celui-ci.

³ Les communes mettent à la disposition des détenteurs les moyens nécessaires au ramassage des déjections.

Loi sur les routes (LRoutes) du 28 avril 1967

Art. 76 Taille des arbres et haies

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée

toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées aux hauteurs fixées à l'article 70 et ne pas empiéter sur la voie publique.

Divers sur les routes

La réfection des canalisations à La Plaine suit son cours et sera terminée d'ici la fin de l'année 2018. 2019 verra le revêtement phonoabsorbant posé sur la route de La Plaine ainsi que les travaux au carrefour de la Poste qui devraient être effectués à cette occasion.

La vitesse à Pro Natura (aux Granges) a été réduite à 40 km/h.

Devant la crèche, la signalisation d'interdiction de stationner (croix – trait – croix jaune) a été remplacée

par une autorisation de stationner de 30 minutes les jours ouvrables de 7h à 19h. Nous remercions les usagers de respecter ce stationnement réservé pour la dépose des enfants de la crèche.

La déviation de la route de Challex étant terminée, 6 à 8 places de parking limitées à 3 heures seront mises à disposition.

Jardins participatifs

Vous avez envie de jardiner ? Bientôt naîtra un potager participatif sur la parcelle communale le long de la route de Challex, en face de l'EMS.

Si vous êtes intéressé,
inscrivez-vous à la mairie de Dardagny
tél. : 022 754 12 30
ou par mail info@dardagny.ch

Pour plus d'information
vous pouvez contacter Mme Murielle Ramu
tél. : au 079 652 10 21
ou par mail à murielleramu@bluewin.ch



Tea-Room

Mme Todesco recherche pour le 1^{er} janvier 2019 un(e) associé(e) pour co-exploiter le Tea-Room de Dardagny. La part à racheter de son associée actuelle

est encore à définir. Pour tous renseignements, écrire à Mme Todesco par mail à todesco@sunrise.ch ou par tél. : 076.616.81.81

Paroisse catholique du Mandement

A dater du 1^{er} janvier 2018, les paroisses de Dardagny-La Plaine et de Satigny ont fusionné sous le nom de paroisse catholique du Mandement.

L'abbé Gérard Barone, MM. Olivier Jolissaint et Pierre Descloux restent en fonction.

Recherche de chauffeurs bénévoles

Vous souhaitez offrir votre temps libre à autrui ? Vous conduisez une voiture et êtes disponible quelques heures, un jour, plusieurs ou tous les jours de la semaine ? Alors devenez chauffeur bénévole !

Inscrivez-vous auprès de la mairie de Satigny
Tél. 022 753 90 40 ou info@satigny.ch,
les personnes demandeuses vous seront pleines de reconnaissance !

Vous accompagnerez, de façon régulière ou ponctuelle des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer (en raison de leur âge, problèmes de santé, etc.) et les emmènerez chez le médecin, le coiffeur, faire des courses, etc...

Si vous êtes demandeurs, veuillez contacter la Mairie de Satigny.
Tél. 022 753 90 40

Comparatif des comptes 2016 - 2017

FONCTIONNEMENT

	2016		2017	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Conseil municipal		17'000.00		16'990.40
Maire et adjoints		97'120.40		101'037.90
Administration	5'638.60	1'126'792.69	3'275.75	1'086'497.53
Immeubles patrimoine administratif	81'645.00	474'024.14	79'645.00	229'993.28
Autres charges-revenus	207'919.25	11'703.59	197'191.80	9'526.00
Etat-civil	5'445.00	21'623.93	6'120.00	24'112.25
Police municipale		2'706.60		3'009.00
Incendie et secours	15'380.45	176'949.85	14'129.50	160'335.20
Protection civile	1'275.00	49'880.10	1'260.00	15'802.90
Ecole publique	24'981.50	144'260.09	19'355.00	127'796.36
Encouragement à la culture		29'131.75	149.00	30'324.01
Parcs et promenades	1'310.00	70'664.91	1'150.00	79'714.29
Sports	4'825.00	172'490.77	3'785.00	180'041.00
Autres loisirs		1'090.00		800.00
Institutions pour la jeunesse	83'084.70	179'910.94	88'027.65	459'200.50
Aide sociale		53'907.55		50'602.70
Routes communales		328'905.34	27'108.55	289'092.90
Trafic	12'660.00	109'571.50	20'984.00	87'248.80
Protection des eaux	225'339.10	340'266.06	155'771.58	329'850.35
Traitement déchets	11'430.40	432'799.64	10'158.59	424'163.87
Cimetières		97'990.80	1'300.00	16'664.40
Autres tâches protections environn.	61'722.80	67'064.80	62'513.85	60'534.60
Honoraires aménagement du territoire		84'343.55		79'190.00
Impôts	4'244'466.33	257'163.90	5'511'345.80	602'991.69
Charges et revenus	40'671.40	41'530.95	38'282.00	42'316.07
Immeubles patrimoine financier	19'508.00	10'067.70	50'553.00	740'254.25
Totaux	5'047'302.53	4'398'961.55	6'292'106.07	5'248'090.25
	Boni	648'340.98		1'044'015.82

INVESTISSEMENTS

	2016		2017	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Route de Challex - Déplacement		711'383.41		-1'675.70
Passage CFF sous-voies (contribution FIDU)			588 000,00	
Contribution FIDU				55'400.00
Réfection stade du Moulin				55'782.85
Dotation GIJDARU*	60'000.00			
Camion pompiers		105'700.60	-41'262.45	
Canalisations village La Plaine				428'045.05
Déchetteries - Containers enterrés		34'836.50		
Investissements nets		851'920.51		-31'710.25

De la cannelle à la cardamome en passant par le cumin

ou Le monde merveilleux de l'olfaction

Valérie Lenoir



Un atelier sur les épices organisé en mars par ma commune ?

Passionnée de cuisine je m'y inscris sur le champ.

Et pourquoi ne pas participer également à celui sur les parfums ?

Après une brève explication du système sensoriel, Sandra Alary, aromaticienne passionnée (www.laboiteaodeurs.com), nous emmène dans un monde de senteurs, d'odeurs et de goûts.

Nous découvrons des matières premières et essayons de les reconnaître à l'aveugle. Si la tâche s'avère aisée pour la cannelle, pour la cardamome et le cumin, c'est une autre affaire.

Suite à cette initiation, nous avons confectionné un mélange d'épices à ramener à la maison.

Quel régal !

Concernant l'atelier parfums, tout était également bien orchestré ; nous avons essayé de développer notre « nez », appris à « ressentir » une odeur et développé notre vocabulaire et jargon aromatique.

Afin d'élaborer un parfum d'ambiance selon nos goûts personnels, une sélection rigoureuse d'huiles essentielles est indispensable. Sandra nous aide à créer une formule et nous dirige pour les dosages. Résultat : une composition unique, confectionnée sur mesure avec laquelle nous pouvons parfumer textiles et intérieur.

En quelques mots, ces quatre soirées ont été une très belle expérience.

Je remercie vivement Sandra ainsi que la commune de Dardagny pour la mise en place de ces magnifiques ateliers.

Mise en place d'échelles pour la petite faune

La salamandre très répandue dans notre commune

Texte et photographies : KARCH-GE, E. Gallice.



Le KARCH-GE, antenne genevoise du KARCH (Koordinationsstelle für Amphibien und Reptilienschutz in der Schweiz), est une association à but non lucratif qui étudie et protège les amphibiens et reptiles du canton de Genève et de ses environs.

Les eaux pluviales sont fréquemment évacuées par un système de collecte d'eau qui nécessite la présence de nombreux regards à grille. Même si la salamandre tachetée est un amphibien qui vit en forêt et qui se reproduit essentiellement dans les petits cours d'eau, elle franchit les milieux ouverts et les routes lors de ses déplacements. Or certains habitants de la commune nous ont signalé des individus piégés au fond de ces regards. L'association KARCH-GE a ainsi dernièrement mis en place 46 « échelles » à petite faune au niveau de ces grilles. Les individus tombés au fond des regards d'eaux pluviales pourront désormais sortir grâce à ces dispositifs. L'échelle est constituée d'une géogrille de renfort (ensemble de fils de fers entremêlés) qui permet aux animaux de s'accrocher pour remonter sur les bords.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan d'action pour la salamandre tachetée avec une volonté de réduire les obstacles et les pièges situés au sein et entre les différents habitats naturels de cette espèce.

De plus, la protection d'un maximum d'individus est indispensable au maintien des populations car de nombreuses menaces pèsent déjà sur cet amphibien (disparition des habitats, collisions routières, etc.). La disparition d'un individu est particulièrement problématique pour cette espèce au regard de sa longévité (30-50 ans) et de sa faible reproduction.

La commune de Dardagny est une zone prioritaire pour la salamandre étant donné qu'elle abrite une des plus grandes populations du canton. Mais la mesure a également une utilité plus large car elle permet à toute la petite faune, comme les micromammifères (mulots, campagnols, musaraignes...), autres amphibiens et les reptiles, de ne pas rester piégée.

Nous rappelons que, comme tous les amphibiens et reptiles, la salamandre tachetée est protégée en Suisse. Il est donc interdit de la manipuler ou de la déplacer.

Avez-vous trouvé un amphibien ou un reptile piégé ou non ? Envoyez-nous une photo, la date ainsi que la localisation de l'individu. Souhaitez-vous en savoir davantage ? Voulez-vous participer à des actions du KARCH-GE ou soutenir l'association ? Visitez notre site internet www.karch-ge.ch, contactez-nous par e-mail : info@karch-ge.ch ou par téléphone : 022 575 22 25.



Écrire ou ne pas écrire

Ecrire pour exister ou la plume d'Henri



Henri Saxer

C'est, avec sa plume, laisser une trace, pas seulement d'encre sur le papier, mais aussi dans l'absolu de l'existence. On se souvient de tel écrivain, qui, à cause de ou grâce à ses écrits, nous aura fait rire, pleurer, rêver, mis en colère ou autre sentiment ou état d'âme, apanage de l'humain.

Celle ou celui qui, par la course de sa plume sur le papier, nous aura fait vivre un tressaillement, aura réussi l'incroyable pari de rester présent dans l'absolu de l'existence.

Ecrire n'est en aucun cas revêtu d'un habit de prétention. Simplement, c'est s'exprimer en laissant autrui en prendre connaissance. Nous nous souvenons de nos années d'école, des études de textes. Si nous-même écrivons, il en sera peut-être, un jour, aussi ainsi. Et dans le cas contraire, nous aurons eu la joie de relater par la plume et les écrits restent.

Exister pour écrire



Ce n'est pas une vision de l'esprit qui ne serait pas en phase avec le bon sens établi à un moment donné. Tout être humain est un écrivain en puissance. Mais tout écrivain ne recherche pas

absolument une récompense littéraire telle qu'il en est à l'automne de chaque année. La pratique de cet art fait parfois défaut, car le besoin de cette pratique n'existe pas, ou est ignoré, car inconnu ou endormi. Souvent, j'ai entendu : « je ne sais pas écrire ». Une affirmation infondée. La peur de la critique est le plus grand frein à la liberté d'écrire. Concerné, j'ai cherché longtemps le ou un remède. Ai-je trouvé une solution au syndrome de ma page blanche ? Possible, enfin, j'y crois. Il m'a fallu observer, m'observer, prendre le temps de l'analyse. J'ai compris qu'il était possible, sans peine, de parler pour défendre et soutenir un point de vue. Les mots se bousculent, tant



il y a dire. Des conversations animées, nous en avons tous connues et nous en souvenons. Alors, la méthode devient simple : mettre sur le papier ce que nous avons avancé oralement. Ensuite, il n'y a plus qu'à mettre en forme. Et voilà l'écrit attendu. Plus il y aura de pratique, plus la qualité de son écriture se bonifiera et la crainte de la critique disparaîtra.

Dans le numéro 21, L'Echo du Château invitait ses lecteurs à s'exprimer en ses pages. Une occasion unique à ne surtout pas laisser passer. Ecrivons, faisons vivre notre journal.

D
A
ARTISTES
D
ARTISANS
G
N
Y



La 7^e édition est en préparation. Souhaitez-vous en faire partie ?

Cette exposition vous donne l'occasion d'exposer vos œuvres dans le magnifique cadre du château.

Conditions :

- une participation de Fr. 50.- par table
- fabrication d'une pâtisserie sucrée pour le week-end pour acheminer notre stand buvette

Inscriptions : soen1283@hotmail.com – 078 882 42 18 Gaëlle jusqu'au vendredi 7 septembre 2018

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux nous rejoindre et vous adressons nos amicales salutations.

Organisation :



Promenade : les eaux et les noms chantent

André Wyss

Remontons l'Allondon depuis son embouchure jusqu'à Malval.

L'*Allondon* ! Cette rivière où nos seniors se sont baignés quand ils étaient enfants, s'est appelée successivement Alonda, Aronda, Allondonz, Alondon, Alandons, La London, Allandon. Avec tout cela, on n'a pas la moindre idée d'une origine de ce nom propre.

Viennent les *Teppes du Biolay* : terres en friche ou bien terres donnant un excellent foin ? On ne sait pas – les plus anciens pourraient nous le dire.

Premier chemin rencontré : la *Croix-de-Plomb*, qui ne désigne pas proprement une croix, mais qui est employée par image pour marquer la verticalité de la rive par rapport au cours d'eau.

Puis *La Groula*, où peut-être on a traîné la savate (il y a des grolles chez Brassens), mais je pense qu'il faut chercher encore.

Non loin de là, les *Eaux-Froides* se jettent dans l'Allondon : on ne s'en rend pas vraiment compte, car ces eaux sont un tout petit filet.

Viennent les *Melottes* (un document officiel genevois de 1998 nous informe que c'est un « pâturage sec »,

comme le sont aussi Forge, la Groula, Sur Bi, les Iles et les Bailleys, que nous traverserons – mais les Melottes gardent leur mystère), En Gottet (sur notre gauche) n'inspire rien non plus au linguiste, mais les Molards (sur notre droite) le font rêver, car le nom remonte à très haut, du mot ligure *mala*, montagne – et le ligure est ce qu'il y a de plus rare et de plus archaïque en langues.

Voici *Le Battoir*, où l'on bat je ne sais quoi, puis *Les Iles*, qui n'ont rien d'exotique mais qui nous font penser que cette rivière peut couler « à un joli niveau » (Jean Villars Gilles), formant alors, çà et là des îles.

Passé *En Merdisel* (et il faut bien voir ici un sol fangeux, un endroit boueux, du gallo-romain *merdantione*, cours d'eau limoneux), nous voici à Malval, le mal nommé, ce « mauvais val » ayant tout pour plaire aujourd'hui au promeneur). Juste avant que le ruisseau du Crêt ne se jette dans l'Allondon, on croise la route du Jeclus (il faut prononcer « chclu ») qui monte en serpentant jusqu'à Essertines et sera prolongée par le chemin de *Chafalet* : et que signifie ce mot ? A suivre !



Le saviez-vous ?

La fresque du temple de Dardagny signée Eric Hermès

Jean-Claude Ferrier

A l'intérieur du temple de Dardagny, une fresque représente un berger, un agneau sur les épaules. Elle est signée Eric Hermès (1891-1971). Fils d'un ingénieur forestier du sud de l'Allemagne, il fait un apprentissage de décorateur à Lausanne avant d'étudier à l'Ecole des Beaux-Arts à Genève. Doué, il décroche une bourse fédérale ainsi que la bourse Lissignol, qui lui permettent de parfaire ses connaissances artistiques durant quatre ans à Paris.

De retour à Genève, il se lie d'amitié avec l'architecte et futur conseiller d'Etat Maurice Braillard, dont il réalisera plusieurs portraits. On lui doit trois masques ornant les clefs de voûte au fronton du théâtre de La Comédie, des fresques dans les temples de Genthod, du Petit-Saconnex, de Carouge et de Dardagny. Et aussi dans l'ancienne chapelle catholique d'Onex et dans l'église paroissiale de Vérossaz, au-dessus de Saint-Maurice, en Valais. Hermès a aussi décoré les vastes salons de l'Hôtel du Rhône.

Eric Hermès, dont le petit-fils Daniel habita plusieurs années au chemin de Brive à Dardagny, réalisa d'autres fresques dans les buffets de gare, dans celui de Lausanne notamment, dont on attend avec une certaine inquiétude la réouverture. Les fresques seraient préservées.

Celle réalisée à Lausanne représente la Rade de Genève, une œuvre lumineuse en tout point remarquable. Je ne m'étais pas fait des copains chez les Vaudois en écrivant dans la "Julie" que j'aimais bien me rendre dans la capitale vaudoise pour contempler la rade de Genève.

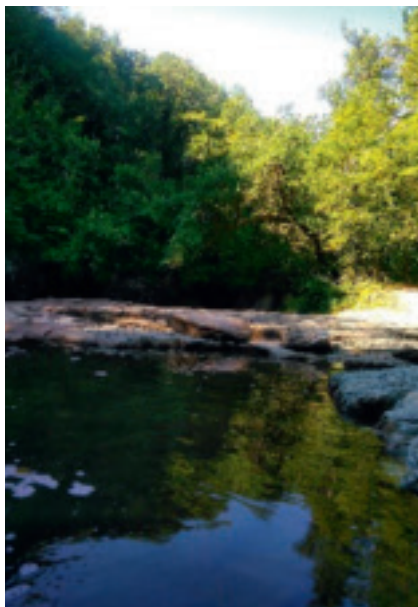


Beaucoup d'artistes, contemporains d'Eric Hermès, ont décoré nos gares, comme François Gos, Edouard Elzingre, Charles Giron, Emil Cardinaux, Hans-Beat Wieland et même Hans Erni. Les PTT leur avaient passé commande d'images de cars postaux sur nos routes de montagne. Une promotion touristique qui prouva son efficacité.

A Cornavin, ces fresques restaurées se trouvent aujourd'hui à l'abri des vandales dans le local où l'on prend nos billets. Ils sont face aux employés des guichets, qui ont bien de la chance.

L'Allondon, rivière au long cours industriel

Stéphane Todesco



Connaissez-vous l'Allondon ? La plupart de vous connaissent cette rivière qui traverse notre commune et se jette dans le Rhône vers les teppes de Verbois. Cette rivière a fait vivre un bon nombre d'entreprises qui ont utilisé son eau comme force motrice. L'Allondon est longue de 22 km, dont la plus grande partie se situe en France. Elle prend sa source au pied du Jura, près du village d'Echenevex, dans le département de l'Ain. Cette rivière fait office de frontière naturelle entre la France et la Suisse sur quelques kilomètres, soit entre Bourdigny, à la hauteur du Moulin-Fabry jusqu'au camping des Granges. Ce cours d'eau qui a un fort débit a permis à plusieurs entreprises de fonctionner de 1300 à 1965. Du côté helvétique, il y avait trois entreprises : la première fut le moulin de La Plaine toujours en activité. La seconde, le martinet de La Plaine fut une forge de 1700 à 1952. La troisième, qui se trouvait sur l'emplacement de l'actuelle usine « Firmenich », était une papeterie en exercice de 1321 à 1860. Douze entreprises suisses et françaises ont fonctionné pendant des années avec la force hydraulique. Ceci appartient au passé. Aujourd'hui, vous pouvez vous

promener le long de cette magnifique rivière, qui serpente jusqu'à l'embouchure du Rhône. Certains disent que la véritable source de l'Allondon viendrait du Mont-Blanc. Qui sait, pour l'heure, rien n'est prouvé ! Cette rivière est reprise dans tous les manuels des chercheurs d'or ! Il y aurait des paillettes d'or dans cette eau. Allez vous promener dans des paysages magnifiques qui changent constamment au fil de l'eau et des années. L'Allondon est une rivière capricieuse qui, au fil du temps et des saisons, refait son lit en profitant de ses crues pour prendre un autre chemin. Ainsi, vous pouvez faire chaque année la même promenade sans prendre le même chemin. Au départ du Moulin-Fabry, vous êtes dans la forêt avec un sentier qui n'est plus en très bon état. Arrivé aux Granges, vous avez l'impression d'être dans une plaine. On arriverait même à imaginer des chevaux sauvages galoper et s'abreuver au bord de la rivière. Voilà de belles promenades en perspective le long d'une magnifique rivière qui cache bien d'autres trésors, histoires et beautés ! Vous avez maintenant toutes les cartes en main : à vous de faire votre histoire et de trouver, qui sait, un trésor !

Mathias Deshusses change de voie

*Le conducteur de tram se convertit
dans la photographie et l'écriture*



Laure Bovy

Il fait des photos poétiques, insolites, à toute heure du jour ou de la nuit, sans a priori : un détail attire son œil aiguisé et l'objectif capte l'image. Il, c'est Mathias, un enfant de Carouge installé à La Plaine depuis 2015. Il conduisait des trams, et des ennuis de santé le contraignent à se reconverter. Alors sa passion de toujours va devenir son métier. Grâce à un apprentissage de photographe de laboratoire, il a acquis une solide expérience dans les domaines de l'agrandissement et des tirages. Apprenti, c'est à la main qu'il travaillait. A l'époque dit-il, il était beaucoup plus difficile de faire de belles photos ; il fallait régler les paramètres sur l'appareil, les noter, utiliser le bon objectif et autres précautions aujourd'hui pour certaines obsolètes. Le métier a évolué, le numérique s'est imposé : les photographies peuvent être retravaillées, les données sont

enregistrées automatiquement sur l'appareil, faire une photo avec un natel ne coûte rien, finis les frais de laboratoire et le matériel encombrant. Mathias enfourche son deux-roues, se laisse aller au gré des routes et des chemins, son téléphone dans la poche ; une fleur dans un pré attire son regard, ou des rayons de lumières sur des fils électriques, des traces de feux de voiture, la magie d'un coucher de soleil, la lumière matinale au travers de l'axe de roue de sa moto, tout est bon pour l'objectif, spontanément, loin de toute prétention d'artiste. Sa région de prédilection : la chapelle de Malval et ses alentours, chère à son cœur puisque c'est là qu'il s'est marié il y a une dizaine d'années, sans savoir qu'il habiterait un jour dans la commune.

Correspondant de « Signé Genève » (Tribune de Genève) pour le Mandement, il est friand de toutes les informations locales.



Il y a quelques mois, il a lancé un « crowdfunding », soit un financement participatif pour monter sa propre affaire de photographie. Le résultat a dépassé ses espérances : non seulement, il a reçu de quoi acheter du matériel mais aussi des conseils et des encouragements de toute sorte. Dès que son état de santé le lui permettra, Mathias se lancera à fond dans la photo et dans le domaine de la communication sur les réseaux sociaux. Dans l'intervalle, il se fait plaisir en regardant en l'air lorsqu'il arpente la campagne et la ville, il peaufine ses photos, il nous enchante avec ses belles images, notre « Capteur d'images » de La Plaine.

La Fête du Polonais avec son concours

Hommage à Odette Bocquet et à son mythique gâteau dont une relique sortie du congélateur de l'abbé Barone

Laure Bovy

24 Polonais,

Le Hall du Château trop petit pour accueillir toutes celles et ceux qui ont joué le jeu en mémoire d'Odette, personnage

du village haut en couleur, au verbe parfois aussi acerbe que malicieux. Les verres se lèvent joyeusement, les anecdotes fusent, délicieuses, acidulées, rondes, comme les bonbons chapardés au comptoir de la boulangerie par ces chenapans d'écoliers devenus, malgré ces larcins enfantins – ou grâce à eux, qui sait ? – des adultes respectables !

La Fête commence par l'histoire du polonais racontée avec verve par Philippe Bersier, ce gâteau de la pâtisserie Nyffnegger de Carouge qui a émigré à Dardagny et que Louis Bocquet, le mari d'Odette, a élevé au niveau de gloire locale. Promis, vous trouverez sous peu l'histoire du polonais sur le site de la commune.

Michelle et Mireille, les deux filles d'Odette, ainsi que l'abbé Gérard Barone – l'initiateur de la Fête – composent le jury. Couteaux en main, ils tentent tant bien que mal de découper ces bijoux de gâteaux, aériens, à la blancheur immaculée, qui s'écroulent littéralement sous les coups de lame ; des uns s'échappe une langue crémeuse, d'autres gardent jalousement leur garniture d'amande, certains ont l'outrecuidance de rester dignement ronds... Le jury déguste, les pâtisseries du jour frémissent, le verdict tombe : le gâteau qui ressemble le plus à celui d'Odette est celui de Louis – nom prédestiné s'il en est – et de son frère Marius, secondés furtivement par leur grand-maman Geneviève ; en deuxième place vient le gâteau de Claudia et en troisième, celui de Gaëlle : tonnerre d'applaudissements, cadeaux de circonstance, fleurs et bouteilles – accompagnent le public qui peut enfin donner libre cours à sa gourmandise. Elles sont toutes excellentes,



ces pâtisseries, autant de recettes que de gâteaux, mais un point commun : ils sont « très sucrés » comme le relève Mireille en se pourléchant les doigts.

Moment d'émotion lorsque Michelle découpe le dernier polonais d'Odette, celui que l'abbé Barone a sorti de son congélateur : « une relique » murmure-t-elle.



Donzelle, c'est partout, même aux Baléares

Pierre-Yves Zumbach

Emilienne Hutin



Dix juniors appartenant à l'équipe D3 (10-13 ans) du FC Donzelle se retrouvent à l'aéroport le 3 avril à 6h00 pour un départ à Majorque : séjour pensé et organisé par leurs trois entraîneurs, Lachsan, Loris et Léo, dits les « trois L ». Au programme, entraînements quotidiens et un match contre une équipe locale.

Le président du FC Donzelle, Pierre Yves Zumbach, toujours inquiet du bon fonctionnement du club, les accompagne avec son épouse Emilienne.

Après un vol agréable au cours duquel Luca a même été félicité pour son anniversaire par le pilote et les hôtes, installation en bord de mer à Palmanova, non loin de Magaluf – haut lieu de foires ... –, ce qui a fait un peu transpirer Emilienne) dans un hôtel grande classe, très accueillant : piscine intérieure, extérieure, grandes chambres, joli buffet !

Mais pas de répit, l'après-midi, entraînement dans le stade de la ville où, seul petit couac de l'organisation, il a fallu montrer patte blanche pour accéder au terrain synthétique flambant neuf, flanqué de ses gradins.

Piscine, repas et dodo s'imagine Emilienne pour le reste de la journée... Eh bien non, pas du tout, il y a Champion's league le soir, il faut trouver un téléviseur et faire les pronostics ! Le président s'est chargé de la chose, il y a un écran dans le pub voisin, mais finalement, l'hôtel, touché par ces footballeurs en culottes courtes, réussit à programmer les matches sur les téléviseurs du hall d'entrée. C'était sans compter avec la disco qui battait son plein dans la salle voisine où nos footballeurs se sont empressés d'aller danser, ou plutôt faire une démonstration de « floss * » ... Ils nous ont bien fait rire.

**Pour les non-initiés, il s'agit d'une danse très en vogue chez les ados.*



Mercredi, jour du match. En guise de préparation, foot sur la plage et baignade dans la mer, même si elle est encore bien fraîche. Quasiment tout le monde se lance. Puis départ en minibus pour le match où nous retrouvons dans une buvette à la donzelloise, un Raymond Jaunin en pleine forme (personnage emblématique du FC Donzelle installé maintenant sur l'île de Majorque). Match engagé, même si nos juniors ont d'abord été un peu craintifs et impressionnés par la taille du gardien adverse : une vraie armoire !

La dernière journée est intensive. Deux entraînements, entrecoupés du repas, puis fin de journée à la plage avec glaces, baignade, rigolade, foot et pour le final,

un concours de saut en longueur dans le sable. Mémorable ! Les entraîneurs ont ensuite dû gérer un coucher tôt pour que chacun puisse se lever à 3h30 pour le retour.

Des enfants solidaires, respectueux, enjoués et positifs, des entraîneurs responsables et au top, et deux accompagnants « alibis » qui n'ont eu qu'à profiter de leur bonne compagnie.

Depuis son retour, l'équipe gagne tous ses matches avec un état d'esprit irréprochable : Bravo.

Ici c'est Donzelle, Donzelle c'est partout.

Deux équipes sur le volley



Nous sommes deux équipes adultes de Volley-Ball. Une équipe masculine qui s'entraîne tous les mercredis de 20h à 22h, et une équipe mixte qui s'entraîne le jeudi aux mêmes heures. L'entraînement se passe à la salle



polyvalente de Dardagny. L'ambiance y est excellente et la séance sportive est généralement suivie par un verre de l'amitié. Venez essayer ! Pour toute information : Simon Chipier (076.223.54.70)

Dans le cadre d'une étude universitaire, nous recherchons des personnes de **65 ans et plus**, de langue maternelle **française**.

L'objectif de cette étude est de mieux comprendre le fonctionnement de la mémoire.

L'expérience consiste en plusieurs sessions réparties sur 6 semaines consécutives.



Durant ces sessions, vous remplirez des questionnaires et effectuerez des tâches à l'oral et sur ordinateur.

Votre participation sera remerciée par un bon Manor de 30CHF, et une séance d'information sur les résultats globaux de cette étude.

N'hésitez pas à diffuser cette information autour de vous !



Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez Mme. Emmanuelle Grob, Section de psychologie, Université de Genève :

078 640 58 58

emmanuelle.grob@unige.ch

Deux nageuses de Dardagny récompensées aux Mérites Sportifs Suisse

Martine Piroia-Vuissoz
Karin Nussberger



Une adolescente consacrée à la natation synchronisée, à nager 20 heures par semaine ensemble et passer l'es-

sentiel de ses vacances scolaires en camps d'entraînement ou en compétition, ça ne s'efface pas comme ça !



C'est la raison pour laquelle notre équipe de copines, après s'être accordé quelques années pour fonder une famille ou évoluer professionnellement, a décidé de replonger dans les bassins pour se faire plaisir lors de compétitions masters.

Depuis 1996, notre groupe qui nage actuellement à Avully Natation, se fixe comme objectif de participer aux Championnats du Monde Masters de natation qui ont lieu tous les deux ans.

L'an dernier fut une belle saison puisque notre équipe a glané deux titres de championnes suisses (groupe et ballet combiné) ainsi qu'une belle 3^e place en ballet combiné aux Championnats du Monde qui se sont déroulés à Budapest.

Notre prochain objectif, pour lequel nous travaillons cette année de nouvelles chorégraphies, sera les Championnats du Monde de Gwangju, en Corée, en août 2019. Nous espérons être dix nageuses à pouvoir entreprendre ce déplacement.

Nous remercions la commune de Dardagny de nous avoir offert son soutien financier lors de nos derniers déplacements (Montréal, Londres et Budapest).

Calendrier

Vacances scolaires

Eté : du 2 juillet au 24 août 2018

Automne : du 22 au 26 octobre 2018

Crèche de l'Ô Vive

Eté : du 30 juillet au 24 août 2018

The Lo'kal

Voir vacances scolaires

Levées des objets encombrants

Mercredis 8 août - 10 octobre - 12 décembre

Passage du Bibliobus

Dardagny, cour du château 14h - 15h30

La Plaine, parking route de La Donzelle 16h - 17h

3 juillet - 28 août - 25 septembre - 23 octobre -

20 novembre - 18 décembre

Du 17 juin au 14 juillet Exposition de céramique dans le jardin de Pernette

Samedi 14 juillet Bal des Vignerones

Dimanche 22 juillet Fête de la Mi-Été au Crozat

1^{er} août Fête à Russin

Samedi 25 août Tournoi de l'Amicale de Pétanque de Dardagny

1 et 2 septembre Meeting de l'Aéromodélisme – Malval

8 et 9 septembre Spectacle de marionnettes par la Cie Farfelune Salle des Fêtes du Château

Samedi 6 et dimanche 7 octobre Exposition des Artisans Salles du Château

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction: commission Communication

Impression: Moléson Impressions

Tirage: 800 exemplaires imprimés sur papier

100% recyclé

avec des encres bio végétales et sans cobalt

Prochaine parution 30 septembre 2018

Photo première page Mathias Deshusses

Délai rédactionnel 20 août 2018

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520 | 1283 Dardagny

022 754 12 30 | info@dardagny.ch | www.dardagny.ch

Horaires: Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h à 11h45

Mercredi 14h à 16h

Mercredi matin et les après-midi sur rendez-vous

Etat civil du Mandement

Mairie de Meyrin | 022 782 82 82

La Poste - Satigny

Horaires: Lundi au vendredi : 8h à 12h - 14h30 à 18h

Samedi : 8h30 à 11h

Déchets

Espace récupération du Nant-de-Châtillon

Horaires dès le 1^{er} novembre 2017

- De novembre à février *Lundi fermé*
Du mardi au vendredi de 14h à 17h
Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h
 - De mars à octobre *Lundi fermé*
Du mardi au vendredi de 15h à 19h
Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h
- Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis
Info-Service 022 546 76 00

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 93 21 | Urgences 117

Feu : 118 | Police : 117 | Ambulance : 144

Safety-Management

0840 117 117 | 24h sur 24

Service du feu

Urgences 118

EMS de La Plaine

022 754 96 96

Centre d'action sociale et de santé (CASS)

Mairie de Meyrin | 022 420 65 30

Association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Ch. J-Ph. de Sauvage 27 | 1219 Châtellaine

022 782 21 21 | de 8h à 12h

http://www.meyrin.ch/jahia/Jahia/administration/petite_enfance/pid/466

EMS Résidence La Plaine

022 754 96 96

Paroisse protestante du Mandement

022 753 16 30

Horaires: Mardi de 8h à 13h et jeudi de 13h à 18h

www.protestant.ch/direct/mandement

mandement.prot@bluewin.ch

Paroisse catholique

Route de La Gare 17 | 1242 Satigny

Conseil de paroisse Pierre Descloux 022 753 12 03